

# La crise paysanne et le Socialisme



Joseph Courau et Marcel Bruel

Deux générations du syndicalisme paysan, deux méthodes, deux politiques, mais la jeunesse triomphera de l'égoïsme et des privilèges

par Serge MALLET

*L'agitation paysanne est moins vive que les semaines précédentes. Elle se poursuit cependant. Et il est probable que le mécontentement ne sera pas totalement apaisé par les quelques mesures arrêtées au cours des « tables rondes ». Le mécontentement, en effet, a des causes profondes et multiples. En raison de son extrême complexité comme de son importance, le problème paysan appelle, au delà des commentaires de l'actualité, une étude d'ensemble. C'est l'objet de l'article de Serge Mollet, dont nous donnerons la dernière partie dans notre prochain numéro.*

**P**OUR Marx et Engels, la paysannerie, dans sa grande masse, constituait une « réserve » du socialisme. L'un et l'autre, à propos de situations concrètes, avaient parfaitement vu qu'un jour viendrait où, de base sociale principale du pouvoir bourgeois, elle basculerait dans le camp des forces intéressées au renversement de ce pouvoir. Dans « **Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte** », l'auteur du « **Capital** » se livrait à une remarquable analyse des caractéristiques de la propriété parcellaire paysanne en France et constatait que « **la parcelle du paysan** n'est plus que le prétexte qui permet au capitaliste de tirer de la terre profit, intérêt et rente et de laisser au paysan lui-même le soin de voir comment **il réussira à se procurer son salaire** ».

Or, c'est précisément « **cet état d'esclavage à l'égard du capital** » que la paysannerie découvre elle-même aujourd'hui. Nul n'a sans doute expliqué aux militants du C.N.J.A. (1), — qui, lors leur dernier Congrès, reprenaient presque mot pour mot cette formule — qu'ils la tiraient de Marx lui-même. Leur réticence globale à l'égard du marxisme est essentiellement fondée sur une ignorance totale de la pensée socialiste qu'ils ne perçoivent qu'à travers les attitudes pratiques, peu engageantes, des partis se réclamant du marxisme. La discussion des mérites historiques n'a d'ailleurs pour l'action concrète qu'un médiocre intérêt. **Mieux vaut, dans la phase de reconstruction d'un mouvement socialiste dégénéré et sclérosé, des gens qui orientent vers des solutions socialistes sans les tenir pour telles que ces socialistes de la chaire » qui depuis des années entretiennent dans la paysannerie française les illusions du libéralisme économique et le culte de la propriété parcellaire**

L'importance décisive de l'actuelle vague de manifestations paysannes ne vient en effet ni de sa puissance, ni de sa violence ; elle n'est même pas

dans l'opposition qu'elle manifeste à l'égard de la politique et des hommes du gouvernement : cette opposition pourrait aussi bien renforcer les adversaires de droite du régime que ceux de gauche.

**Elle est dans la formulation, au niveau des masses paysannes elles-mêmes, des revendications qui postulent, pour être pleinement satisfaites, une organisation socialiste de la France.**

C'est en, se fondant sur cette appréciation que notre Parti, avant toutes (2) les autres formations politiques françaises a pris la décision de soutenir et d'appeler à soutenir par tous les moyens les luttes paysannes. C'est pour cette raison qu'il a été amené, dans certaines régions (le Centre par exemple), à condamner les hésitations de certains dirigeants agricoles de gauche à se lancer dans la lutte, arguant de la possibilité d'exploitation du mouvement par les éléments activistes. C'est aussi, pour cette raison, qu'il sera amené à combattre, d'où qu'elles viennent, les manœuvres démagogiques de certaines formations qui, au lieu d'élever le niveau de la lutte paysanne, la font déboucher dans les voies sans issue d'un néopoujadisme. Car là, et là seulement, est « l'exploitation politique de leurs luttes » que craignent tant les paysans eux mêmes.

## Un mouvement qui vient de loin

Sous des formes diverses, des barrages de 1953 aux « ventes directes » ou aux destructions spectaculaires de produits de l'année dernière, l'agitation paysanne n'a cessé de déferler sur la France. Cette inquiétude croissante qui donne aux luttes des agriculteurs d'aujourd'hui un tonus que n'ont plus les luttes ouvrières à ses raisons dans l'évolution même

de la situation de l'agriculture.

Ni les conjonctures naturelles — qui, avec le progrès technique, jouent de moins en moins de rôle dans la production agricole —, ni la conjoncture économique — où ne se manifeste aucune trace sérieuse de récession ou de marasme — n'en sont responsables. **La dégradation de la situation des producteurs agricoles est un phénomène constant de la société française depuis 1950.** C'est dire que cette dégradation a précisément correspondu avec le démarrage de l'expansion économique qui a suivi les années de reconstruction.

C'est d'ailleurs de la constatation de ce divorce entre leur situation propre et celle du reste de l'économie que naît, en grande partie, la colère paysanne : on supporte moins le malheur lorsqu'on le supporte seul. Dans le rapport que j'avais présenté au C.P.N. dès sa deuxième réunion après la fusion et que Tribune Socialiste a reproduit dans le n° 2, du 16-4-1960, j'avais essayé d'expliquer le pourquoi de cette disparité.

Longtemps tenue à l'écart du circuit capitaliste, la paysannerie française, et notamment l'exploitation familiale qui occupait les 3/4 de la surface cultivable sous la III<sup>e</sup> République, a vécu pendant cinquante ans dans le cadre d'une semi-autarcie économique. Ne commercialisant que ses excédents, elle assurait sa subsistance grâce à l'auto-consommation familiale et les échanges monétaires dépassaient rarement le cadre du canton. Produisant peu, mais achetant peu, la paysannerie campait en marge du pays. Une politique à court terme — subventions de toutes natures, protectionnisme national — assurait l'équilibre nécessaire au maintien de cette force sociale, soutien incontesté du régime.

Ce n'est évidemment pas un hasard si les premières mesures d'organisation des marchés (L'O.N.I.C. de 1936, le système de protection viticole), revendiquées par certaines catégories de la population agricole, l'ont été dans les secteurs où la commercialisation quasi-totale de la production était devenue un fait accompli. Mais les innombrables exploitations polycultrices, infanterie principale de l'agriculture française, en restaient à l'écart.

**C'EST LEUR ENTREE PRECIPITEE DANS LE SYSTEME CAPITALISTE, entrée à laquelle elles n'étaient préparées ni par leurs structures, ni par la formation de leurs chefs, QUI EST A L'ORIGINE DE LA CRISE ACTUELLE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES.**

## La rançon d'un demi-siècle de protectionnisme

La carte de la révolte établit clairement ce fait : lors des manifestations organisées par la F.N.S.E.A. en février 1960, — dont l'objet : le rétablissement de l'indexation des prix agricoles sur les prix industriels, favorisait surtout les exploitations modernes, mécanisées et produisant des denrées solidement « protégées » par l'Etat (céréales, betteraves) —, les principaux heurts s'étaient produits dans les régions du Nord et du Bassin Parisien (Amiens et Chartres avaient été parmi les « hauts lieux » de l'action). Cette fois-ci, l'agriculture capitaliste se contente d'affirmer sa solidarité verbale avec les autres paysans et de manifestations de pure forme ; en Beauce, en Brie, en Picardie et dans les riches plaines de l'Oise, le cœur n'y est pas. Par contre, le mouvement, — parti de la Bretagne où la crise de l'exploitation familiale est encore aggravée par le sous-équipement régional et la plus forte croissance démographique de la France rurale —, a gagné toutes les régions du Centre, du Sud-Ouest, du Sud-Est et du Midi où la petite exploitation est largement majoritaire. Pour tous ceux-là en effet, le protectionnisme a été en réalité la plus grave des mystifications. Au lieu de préparer les petits et moyens agriculteurs aux transformations inévitables qu'exigerait la modernisation de l'agriculture par un enseignement professionnel, le remembrement, une infrastructure adaptée aux besoins du siècle (voirie, eau, électricité, écoles, etc.), un plan d'équipement prévoyant le financement des investissements, une organisation

des marchés, etc., on les a maintenus dans l'ignorance de tous ces problèmes et, par des satisfactions limitées, sans effet durable, les notables ont pipé les voix des agriculteurs.

**C'est maintenant que l'agriculture laborieuse subit les conséquences de cette démagogie :** elle est lancée dans la bataille économique démunie d'armes efficaces pour lutter contre les ambitions capitalistes.

Certains éléments déterminants du capitalisme français, ne trouvant plus aussi justifié, pour la défense, de ses intérêts le protectionnisme agricole, laissent s'effondrer les prix — effondrement qui touche au premier chef les plus faibles. De plus, le besoin de débouchés nouveaux pour l'industrie accélère le processus de mécanisation et d'intégration aux circuits économiques capitalistes. Nous sommes



*Si l'artichaut est lourd à cause de sa tige, son prix est trop élevé à cause des intermédiaires. Conclusion, il faut couper !*

brusquement en pleine jungle, où tous les coups sont permis, le plus fort écrasant le plus faible, comme ce fut le cas au XIX<sup>ème</sup> siècle à la création de l'industrie.

On dit couramment que cette situation est marquée par la crise de l'agriculture. En réalité, cette crise n'atteint réellement que les petits et moyens exploitants, car les grosses fermes capitalistes bénéficient de conditions de production et de commercialisation beaucoup plus favorables. Par exemple :

### 1 — LA MECANISATION

Les petites exploitations n'étaient pas aussi bien adaptées que les grosses pour pouvoir profiter également de l'introduction massive de machines : faibles superficies empêchant la rentabilité de matériels toujours plus chers, morcellement des terres en trop de parcelles, manque de capitaux.

### 2 — LA PRODUCTION

Les méthodes nouvelles que réclame la production intensive n'ont pas été enseignées aux petits cultivateurs qui, en plus du manque de capitaux (même le crédit agricole ne prête qu'aux riches), ne possédaient pas les connaissances techniques nécessaires. Les gros exploitants qui avaient pu faire des études ou qui bénéficiaient de l'aide des ingénieurs agricoles de l'administration comme des industries ont pu rapidement parvenir à un niveau élevé de production. Pour le petit exploitant, on en est encore à discuter le financement de la vulgarisation agricole.

### 3. — LA COMMERCIALISATION

Livrés aux intermédiaires qui leur fixent le prix d'achat de leurs produits souvent unilatéralement, les petites exploitations perdent la majeure partie de leurs efforts de productivité. Les gros, au contraire, traitent d'égal à égal et possèdent souvent des intérêts dans les industries de transformations.

## La rhétorique des réformes

En face de cette situation, le pouvoir gaulliste (ni plus ni moins inconséquent en matière agricole que les gouvernements qui l'avaient précédé), a cru pouvoir faire face en louvoyant.

En octroyant la Loi d'orientation Agricole l'année dernière, il a cru étouffer, étaler les revendications paysannes. En fait, de cette loi, — dont on sait que les arrêtés d'application n'ont commencé de sortir qu'après les révoltes paysannes —, les paysans n'ont retenu que le « chapeau » : le fameux exposé des motifs par lesquels on proclamait la nécessité d'aboutir à la « **parité des revenus agricoles et urbains** ». La tactique gouvernementale dans ce domaine s'est encore éclairée lors de la « Table Ronde » qui vient de réunir les dirigeants agricoles autour de Debré. Elle consiste à reprendre les « formules » lancées par l'aile la plus avancée de la paysannerie à son compte, en les vidant progressivement de tout leur contenu révolutionnaire. Cet hommage du vice

à la vertu a, en lui-même, sa valeur : il signifie que les pouvoirs publics savent qu'ils ne peuvent plus se débarrasser des revendications paysannes par les moyens traditionnels : subventions compensatrices, dégrèvements fiscaux et autres emplâtres. Mais il signifie aussi que par sa nature, — et parce qu'en période calme la pression du capitalisme industriel et commercial est plus forte que celle de la paysannerie, le gouvernement tente de maintenir les structures de l'économie agricole dans le cadre d'un « libéralisme aménagé », dont la paysannerie n'accepte plus les normes. Il reçoit dans cette tactique l'appui précieux de la majorité des dirigeants de la F.N.S.E.A. qui ont compris, eux aussi, qu'ils ne pouvaient s'en tenir à leurs exutoires traditionnels et émasculent, dès le départ, les réformes suggérées par l'aile avancée de la paysannerie. Deux exemples nous permettront de suivre ce processus :

### — LA PAYSANNERIE REVENDIQUE L'ORGANISATION DU MARCHÉ

● La paysannerie revendique l'organisation des marchés, et sa première réclamation comportait la création de marchés de producteurs centralisés, établis sur les lieux de production, où seraient fixés les cours par confrontation de l'offre totale et de la demande totale. Il s'agissait par là de déplacer le lieu de la transaction principale qui se situe aujourd'hui entre les mandataires, chevillards et autres seigneurs des Halles d'une part, et les expéditeurs, commissionnaires en bestiaux et autres potentats des marchés de production de l'autre. Le gouvernement a bien admis le principe des Marchés d'Intérêts Nationaux (M.I.N.) Mais...

a) il fait annoncer que la mise en place de ces marchés exigera 3 ans (il a fallu un mois pour construire la S.I.C.A. de St-Pol de Léon).

b) il fait gérer ces marchés par des organismes mixtes co-gérés par l'Inter-profession (pouvoirs publics-commerce-producteurs). Or, c'est cet organisme de gestion qui agréé les acheteurs ; si le Comité de gestion n'agréé comme acheteurs que les expéditeurs habituels, le poids du monopole de fait continuera de s'exercer sur le marché et se répercu-



*Lorsque les maires détenteurs de la puissance publique, sont aux côtés des manifestants, le pouvoir central perd ses moyens*

tera sur le plan national.

c) il a fait sauter l'application du périmètre de production qui délimite la zone d'attraction du marché ; il laisse ainsi subsister l'existence d'un commerce libre à côté du marché dont les pratiques peuvent fausser les cours de celui-ci.

Ainsi, la création des M.I.N. se traduit uniquement par la suppression de certaines pratiques délicieuses, mais jusqu'ici admises, telle la triche sur le poids. Elle aboutira de ce fait à l'élimination des petits margoulines, qui vivent surtout de ces pratiques, mais elle laisse intacte la toute puissance des gros mandataires et des gros expéditeurs.

## — MEME TACTIQUE, EN CE QUI CONCERNE LA REFORME DES

### STRUCTURES FONCIERES

Même tactique en ce qui concerne la réforme des structures foncières : la création des Sociétés d'Intervention Foncière, réclamée par le Congrès du C.N.J.A. en 1960, reprise sous une forme atténuée par le Congrès de la F.N.S.E.A., a été incluse dans la Loi d'Orientation, mais...

a) les Sociétés se trouvent démunies du droit de préemption,

— c'est-à-dire de se porter acquéreur privilégié des terres susceptibles d'être aménagées ; elles sont mises de ce fait en concurrence avec les capitalistes fonciers privés qui, par surenchère spéculative, peuvent empêcher effectivement toute intervention.

b) les cas d'intervention des Sociétés se trouvent réduite au maximum au fur et à mesure que paraissent les décrets d'application. Or, les Sociétés ne peuvent aboutir à leur objectif — le réaménagement foncier du territoire — que si elles peuvent intervenir massivement.

e) rien n'est rien n'est prévu pour bloquer la spéculation foncière. Ce qui impose aux sociétés des investissements fonciers d'une telle importance qu'elles ne sauraient les assumer :

— Vidées de leur contenu progressiste, amorce d'une véritable réforme agraire, les Sociétés d'intervention Foncière risquent ainsi de favoriser la captation des terres par le capitalisme foncier.

— La concentration des exploitations se fera par l'expropriation de fait des petits exploitants, obligés de surenchérir sur le prix des terres et au seul bénéfice de l'agriculture capitaliste, avec les conséquences économiques désastreuses que cela entraî-

nera pour le pays, comme le démontre l'évolution du secteur céréalière et betteravier

## Le paysan producteur social

Formation socialiste nouvelle, débarrassée des dogmes desséchants et des habitudes électoralistes, le P.S.U. ne pouvait se contenter d'une attitude passive en face de la révolte paysanne. Et ce d'autant plus que, lors de son premier Congrès, il a affirmé avec force que la notion d'avant-garde accolée à la seule classe ouvrière était dépassée par l'évolution historico-économique. Pourquoi ? Tout simplement

parce que la classe ouvrière n'est plus la **seule classe sociale exploitée directement par le capitalisme** et que la socialisation de fait de toute la production dans la société industrielle place toutes les couches productives sur le même pied. Le passage du paysan parcellaire (vivant principalement de son auto-consommation et utilisant comme principal moyen de travail **la terre qu'il**



*Ceux qui cultivent la terre veulent vivre mieux sur la terre qui nourrit tous les travailleurs*

**possède**) à un statut de producteur social, dépendant du marché capitaliste pour l'usage de ses principaux moyens de production et livrant à ce marché la totalité de sa récolte, modifie profondément sa position de classe.. La fameuse « double nature » du paysan, lié aux intérêts des ouvriers parce que producteur mais attaché au mode capitaliste parce que propriétaire, est en train de céder la place à une nature unique : celle de producteur de richesses sociales à qui échappe la propriété de la majeure partie de ses moyens de production, car dans l'agriculture moderne, la terre et les instruments ne constituent qu'une infime partie des moyens nécessaires : la fabrique d'engrais, la fabrique d'aliments du bétail, l'abattoir ou le silo, la conserverie, constituent autant d'instruments de production indispensables à la réalisation du produit agricole comme produit social.

Le paysan de 1960 est autant un « prolétaire » que l'ouvrière à domicile qui possède sa machine à coudre, et son atelier personnel.

Lorsque le paysan moderne revendique la co-gestion des Marchés d'Intérêts Nationaux, la création de coopératives de transformation des produits agricoles, et envisage la séparation de la propriété

foncière d'avec ce qu'il appelle « la propriété d'exploitation », c'est-à-dire la garantie de l'emploi, il réclame, en fait, le contrôle des producteurs sur ses moyens de production.

Lorsqu'il admet par ailleurs, (et de nombreuses motions d'organismes agricoles ont mis ces jours-ci en avant cette revendication) que sa capacité de production soit déterminée par des accords paritaires nationaux, — que soient institués de véritables contrats de production annuels incluant une planification nationale des productions agricoles en même temps qu'ils lui assurent un véritable salaire annuel garanti, — lorsqu'enfin (comme en Loire-Atlantique, en Puy-de-Dôme, en Aveyron) il recherche avec les ouvriers comment organiser en commun des régions condamnées par le système capitaliste au sous-développement, pourra-t-on nier qu'il se considère aujourd'hui, non comme un individu isolé dans une société d'intérêts antagonistes, mais comme un être social recherchant avec les autres travailleurs les voies du mieux être pour tous ?

De quel droit, au nom de quel anachronisme lui refuserions-nous aujourd'hui, de même qu'au technicien ou à l'intellectuel intégré dans le circuit de production, le droit de participer, par ses organisations, à la construction de la société de demain et ce, **NON PAS EN TANT QUE FORCE D'APPOINT MAIS A EGALITE DE RESPONSABILITE**

## AVEC LES AUTRES COUCHES DE TRAVAILLEURS !

Ne nous y trompons pas, il ne s'agit point là d'une querelle théorique. **Si le mouvement paysan ne peut trouver de solution à ses problèmes sans l'alliance du monde ouvrier, il n'acceptera cette alliance que comme partenaire égal en droits,** — et il aura raison. De cruelles expériences ont appris ailleurs aux paysans ce qui pouvait se cacher sous le vocable de « direction de la classe ouvrière ».

Et si le parti communiste bulgare n'avait pas brisé, lors des purges staliniennes, son fidèle allié de 1934, le parti agrarien de Stamboulinski, la Bulgarie, premier producteur de viande des Balkans avant la guerre, ne serait sans doute pas obligée d'en importer aujourd'hui d'Occident.

(à suivre)

1) Cercle National des Jeunes Agriculteurs, branche jeune de la Fédération des Exploitants Agricoles.

2) Dans la résolution du C.P.N. du 13 juin qui fut suivie trois jours plus tard des prises de position du P.C., de la S.F.I.O., du M.R.P. et du parti radical.